

**SCP Stéphane VOGLIMACCI
NOTAIRE ASSOCIE
20110 PROPRIANO**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE LEVIE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane VOGLIMACCI, Notaire à Propriano, le **3 août 2023**, Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions **des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil**, par :

M. Xavier Napoléon MAESTRATI, retraité, époux de Madame Joséphine IDDA, demeurant à LEVIE (20170), Né à LEVIE (20170) le 10 décembre 1910. Décédé à LEVIE (20170) le 19 septembre 1976.

Désignation des biens :

Une parcelle de terre cadastrée Section C,N°80, Lieudit ARBITRO, pour 05a 53ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : voglimacci@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**